

# AGILhybrid

## Evaluer en hybridation

### Découvrir les possibilités d'évaluation des apprentissage

#### L'évaluation à distance : opportunités et risques



#### Table des matières

QUELLES SONT LES OPPORTUNITES OFFERTES PAR L'ÉVALUATION A DISTANCE ? .....	2
QUELLES SONT LES RISQUES A CONSIDERER LORS DES EVALUATIONS A DISTANCE ? .....	3
• À EMPORTER .....	8
• POUR ALLER PLUS LOIN : .....	9
• WEBOGRAPHIE .....	9

Dans un contexte de massification de l'enseignement supérieur, l'hybridation des enseignements continue de se développer de concert avec les technologies numériques. Si l'utilisation d'outils numériques pour l'enseignement présente différentes opportunités administratives, organisationnelles et pédagogiques, celle-ci n'est pas sans présenter certains risques, ne serait-ce qu'à travers l'émergence de nouvelles formes de triche.

Ce guide propose une vision d'ensemble de ces risques et opportunités, afin de délivrer les connaissances utiles contribuant à tirer le meilleur parti de l'évaluation à distance, tout en observant des points de vigilance nécessaires.

## Quelles sont les opportunités offertes par l'évaluation à distance ?



De la même manière que pour l'hybridation des enseignements, les opportunités de l'évaluation à distance sont liées aux possibilités offertes par les différentes technologies numériques : Internet, les LMS tels que Moodle, ainsi que d'autres outils numériques, éditeurs de contenus ou systèmes pour diffuser des questionnaires

interactifs tels que Wooclap. La séquence 2 de ce cours « **Mettre en œuvre des méthodes d'évaluation en contexte hybride** » présentera de manière détaillée ces différents outils ainsi que les usages des différentes modalités d'évaluation.

Différentes opportunités en termes administratifs, organisationnels, mais également pédagogiques, se sont affirmées au cours des dernières décennies. En effet, l'évaluation à distance permet :

- **l'automatisation et la massification des évaluations.** En fonction de l'activité d'évaluation choisie, les plateformes LMS, telles que Moodle, permettent de corriger des cohortes supérieures à 500 étudiants. Pour certaines modalités d'évaluation, comme par exemple, les quiz et les exercices de codage informatique, la correction peut être totalement automatisée (voir les retours d'expérience du projet Flexieval mené à l'université présentés sur cette page <https://numerique.umontpellier.fr/flexieval/>).
- **une flexibilité d'accès** pertinente pour les démarches d'hybridation des parcours de formation visant l'ouverture à des publics variés pouvant ainsi utiliser l'outil en fonction de l'organisation de leur planning,
- **la variation et d'adaptation de son évaluation en fonction des acquis d'apprentissage visés.** L'évaluation à distance ne se réduit pas aux quiz, car de nombreuses modalités existent aujourd'hui. De plus, un parcours peut être adapté

au rythme d'apprentissage de l'apprenant en fonction du niveau atteint. Par exemple, les exercices autocorrigés, grâce à la **rétroaction** du professeur ou **feedbacks** qui s'affiche suivant les réponses données, guident l'étudiant dans son apprentissage en lui permettant de corriger ses erreurs ou d'approfondir ses connaissances, ce qui favorise l'autoévaluation et l'entraînement personnel (ces éléments sont abordés en détail dans la séquence 2).

- **la récupération des traces**, telles que les temps de connexion, les pages visitées, l'envoi des réponses à une activité programmée, le suivi des résultats à ces activités, le nombre de tentatives pour la passation des quiz, permettant de suivre la consultation des contenus et la progression des étudiants dans le cours.

## Quelles sont les risques à considérer lors des évaluations à distance ?

---

Les risques à considérer peuvent être liés à l'outil choisi, à un défaut d'accès à l'équipement, ou encore aux comportements des étudiants.



### Choix et maîtrise des outils par les enseignants

---

Avant de lancer une évaluation à distance, il est prudent de réaliser un test sur l'outil envisagé, tout d'abord sur son ordinateur personnel, mais également dans les conditions réelles si celles-ci sont différentes (passation prévue dans une autre salle ou avec un autre équipement).

Il est naturel de s'entraîner pour s'approprier graduellement les différents outils, plutôt que de chercher à en maîtriser d'emblée toutes les fonctionnalités. En tous les cas, l'enseignant peut demander conseil auprès d'un ingénieur pédagogique.

Dans le cas d'un examen, il est préférable d'opter pour des équipements et outils déjà familiers pour l'enseignant mais également pour les étudiants. En effet, cela peut constituer une grande source de stress et occasionner une perte de temps conséquente si l'on doit s'efforcer de comprendre l'utilisation de nouveaux outils en situation d'examen.



### Accès aux équipements et maîtrise des outils par les étudiants

---

Les étudiants ont-ils tous bien accès à un ordinateur personnel ? Attention à la fracture numérique... Prenez soin de vérifier que les étudiants disposent d'un accès à un équipement fiable, une bonne connexion internet ainsi qu'un environnement adéquat pour réaliser l'évaluation. Dans le cas contraire, la Direction de la Vie des Campus de l'université propose le prêt de matériel informatique.

Par ailleurs, l'étudiant peut venir passer l'examen dans une salle équipée et surveillée à l'université. Il sera également à l'avenir possible de passer les examens à la Bibliothèque Universitaire ou dans des salles TD équipés (projet CPER : Salles d'examens numériques pour un déploiement avant 2026).



## Bien communiquer avec les étudiants

---

Lors d'une évaluation à distance, nous conseillons de communiquer à différents stades de l'épreuve, de manière synchrone ou asynchrone, sur ses conditions de déroulement :

- **en amont** pour présenter les modalités de l'évaluation à distance, expliquer le type d'activité évaluée (devoir, test, soutenance orale par visioconférence...), le type de production attendue, de la durée de l'épreuve, les conditions spécifiques à l'activité évaluée mise en place, tout en donnant un espace aux étudiants pour échanger et poser leurs questions (via un forum, chat, à la fin d'un cours)
- **pendant l'épreuve** (par chat, par mail...) pour assurer une assistance technique et un support aux étudiants
- **après l'épreuve** pour communiquer les résultats aux étudiants sur la plateforme



## Réglementation des examens

---

Des obligations réglementaires encadrent les examens, et sont inscrites dans la **Charte des examens**.

Le **décret** du 24 avril 2017 autorise les établissements d'enseignement supérieur à organiser des examens à distance :

« La validation des enseignements contrôlée par des épreuves organisées à distance sous forme numérique, doit être garantie par :

- 1°- La vérification que le candidat dispose des moyens techniques lui permettant le passage effectif des épreuves ;
- 2°- La vérification de l'identité du candidat ;
- 3°- La surveillance de l'épreuve et le respect des règles applicables aux examens. »

Les règles suivantes s'appliquent également pour tout examen, qui doit se passer dans de bonnes conditions :

4° - Nécessité d'un test préalable ou avant un examen blanc permettant de vérifier les caractéristiques techniques requises au domicile de l'étudiant (connexion, débit, webcam, micro)

5° - Nécessité de communiquer aux étudiants les aménagements apportés aux examens deux semaines à l'avance.

En cas de mise en place d'une télésurveillance à domicile, cela implique un traitement de données à caractère personnel qui doit être mis en place avec le délégué à la protection des données personnelles de l'établissement en respect des contraintes du RGPD.

En effet, dans le cas des évaluations à distance surveillées, l'adresse IP ne constitue pas un moyen efficace de vérification d'identité, l'enseignement supérieur s'appuie donc sur des logiciels de télésurveillance. A cet égard, plusieurs solutions de supervision (proctoring) des examens en ligne existent (avec un usage de la vidéo par la webcam de l'étudiant et un contrôle de l'usage de l'écran de l'ordinateur). Leur usage implique d'obtenir un accord de l'étudiant, la CNIL recommande de proposer des examens « équivalents » en présentiel pour les étudiants qui n'autorisent pas l'usage de ces outils en garantissant l'équité lors du passage des examens.

Le choix de ces solutions relève d'un choix stratégique des établissements.

A savoir, un protocole entre Managexam et Le Groupe Logiciel a été signé en septembre 2023 (voir l'article sur cette page <https://www.glesr.fr/>). Le Groupe Logiciel est un groupe de travail inter-universitaire et inter-organismes de recherche, dont l'objectif est de mutualiser les besoins en logiciels pour les entités de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.



## Une réponse pédagogique face au risque de triche

Les étudiants peuvent avoir tendance à tricher afin d'obtenir une meilleure note.

Quel positionnement adopter face à la triche ? Les cas de triche existeront toujours que ce soit en présentiel ou en distanciel. En revanche, le choix de la modalité évaluative peut constituer un rempart efficace :

- en adoptant une évaluation des **compétences** et non simplement des savoirs,
- en faisant appel à des **modalités d'évaluation correspondant davantage aux niveaux élevés de la taxonomie de Bloom**, comme par exemple, des travaux personnels où l'étudiant doit produire un contenu inédit de type ePortfolio, mises en situation, études de cas...
- lors d'un examen, en formulant des questions de manière à ce qu'une partie de la réponse soit un contenu original et unique, issu de la réflexion de l'étudiant.

Pour ce faire, il s'agit de maîtriser l'usage des différentes modalités d'évaluation, comme nous le verrons plus en détail dans la séquence 2 de ce module.

Par ailleurs, lors d'une évaluation à distance non surveillée, le devoir à remettre peut consister en un travail de recherche et de rédaction d'une analyse personnelle à réaliser dans un temps limité. Des sujets différents peuvent être tirés au sort pour une même évaluation. Une fois le travail remis, l'évaluation peut également se poursuivre par un entretien court à l'oral avec un enseignant. En outre, une combinaison de devoirs écrits et d'oraux peuvent permettre de prévenir la fraude. A ce sujet, cette infographie proposée par le Cnam présente des indications sur les risques de fraude associés aux différentes modalités d'évaluation :



### [Pistes d'évaluation à distance](#)

Comme indiqué précédemment, les devoirs écrits n'échappent à la fraude que lorsqu'ils mobilisent la réflexion personnelle de l'étudiant, c'est-à-dire les niveaux cognitifs élevés.

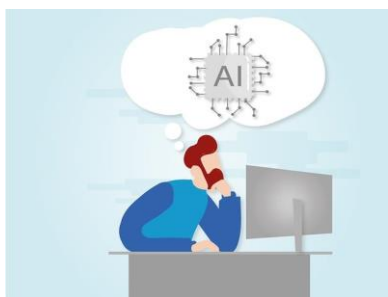
L'Université de Strasbourg préconise, quant à elle, de réaliser des appels en visio-conférence sous forme de sondage aléatoire auprès des étudiants une fois leur devoir remis, afin de répondre à des questions supplémentaires. Annoncer cette démarche aux étudiants pourrait ainsi les dissuader de tricher <sup>1</sup>.

Il convient également, lors des cours, de rappeler aux étudiants :

- ce qui constitue un plagiat en illustrant par des exemples ou des cas typiques observés
- les obligations réglementaires de la Charte des examens concernant le plagiat et les conséquences pour l'étudiant.

---

<sup>1</sup> Sur le site <https://idip.unistra.fr/faq/> rubrique Prévenir ou contrôler la fraude / Comment prévenir la fraude ?, consulté le 29/09/2023



Selon Wikipédia, l'**intelligence artificielle (IA)** est un ensemble de théories et de techniques visant à réaliser des machines capables de simuler l'intelligence humaine.

Parmi les intelligences artificielles génératives, c'est-à-dire capable de générer du texte, des images ou des médias, ChatGPT est un programme informatique conçu pour simuler une conversation avec un humain, c'est-à-dire un chatbot, capable de produire des textes à partir des questions posées par l'utilisateur. L'exemple de ChatGPT peut illustrer les problématiques liées à l'usage de l'intelligence artificielle dans l'enseignement supérieur.

Les étudiants peuvent-ils utiliser ou non ChatGPT dans l'enseignement supérieur ? De la même façon qu'une calculatrice peut être autorisée ou interdite dans le cadre d'un examen, cela dépend de la consigne donnée par l'enseignant. Dans les devoirs du contrôle continu, les étudiants sont sommés de citer l'ensemble de leurs sources, il devra en être de même pour les sources d'intelligences artificielles. De la même manière, les consignes des devoirs et des examens peuvent préciser les outils interdits pour leur réalisation, comme c'est le cas pour l'interdiction des calculatrices graphiques pour certaines matières scientifiques <sup>2</sup>.

Par ailleurs, tous s'accordent pour intégrer ces nouveaux outils dans l'enseignement selon une démarche pédagogique ayant pour but le développement de l'esprit critique des étudiants. Il est question également de les sensibiliser sur les limites de l'outil. Notez que certains acteurs proposent des outils de détection des contenus générés par l'intelligence artificielle, mais à ce jour aucun n'a fait la démonstration de sa fiabilité.

Dans la rubrique « A emporter », l'article proposé par des enseignants-chercheurs de l'école Sup'Biotech met en lumière les différents aspects de cette problématique, ainsi que la posture éducative adoptée. Les autres ressources sur ChatGPT présentent des exemples d'usage de l'IA dans le cadre de plusieurs cours de disciplines différentes.

### ACTIVITÉ



[Quiz sur la section « Opportunités et risques pour l'évaluation à distance »](#)

---

<sup>2</sup> Communiqué de presse de l'école Science Po Paris : <https://www.sciencespo.fr/fr/actualites/sciences-po-fixe-des-regles-claires-sur-lutilisation-de-chat-gpt-par-les-etudiants>

## À EMPORTER

---

### [Document à télécharger : Pour en finir avec la tricherie, des environnements éducatifs centrés sur l'apprentissage](#)

Dans cette fiche, réalisée par le Service de soutien à la formation de l'université de Sherbrooke, il est proposé de considérer la triche comme « une réponse inappropriée à un environnement d'apprentissage inadéquat », suivant les théories cognitivistes. Partant de ce postulat, sont indiquées des pistes pour modifier l'environnement et de cette manière d'influer sur le comportement des étudiants (consulté le 02/10/2023)

### [Demander des travaux aux étudiants qui tiennent compte d'Internet pour contrer le plagiat](#)

Dans cet article, Sonia Morin, agente de recherche et développement à l'université de Sherbrooke, donne des pistes afin de réaliser des évaluations qui ne font pas « comme si internet n'existait pas ». (consulté le 02/10/2023).

### [Tricher ou chatter : ChatGPT menace-t-il l'éducation ?](#)

Dans cet article de Julien Grimaud, Pavla Debeljak, Franck Yates, enseignants-chercheurs à l'école d'ingénieurs Sup'Biotech, publié dans la Revue de l'Institut Polytechnique de Paris, les enseignants expliquent le fonctionnement de l'IA générative avec ses écueils (consulté le 02/10/2023).

### [Utilisation de ChatGPT dans la pédagogie : quelles leçons à tirer après un premier quadrimestre de test ?](#)

Sur cette page du site de l'Université de Namur sont exposés différents cas d'expériences conduites avec ChatGPT au sein de cours de disciplines différentes, selon une approche critique (consulté le 02/10/2023).

### [Replay Atelier expert - Retour d'expériences de l'intégration des IA générative dans l'enseignement supérieur](#)

Lors de cet Atelier expert du 02/10/2023, Alain Goudey, Directeur Général Adjoint du Numérique de NEOMA Business School, partage l'expérience de l'école sur ce sujet.



## POUR ALLER PLUS LOIN :

---

### Que se passe-t-il lors d'un examen si un étudiant est pris en flagrant délit de triche ?

---

Concernant la constatation de fraude, les sanctions encourues ainsi que la procédure en cas de flagrant délit, voir les pages 9 - 13 de la [Charte des examens de l'université](#) .

## WEBOGRAPHIE

---

- Université de Montpellier, (2021), La charte des examens, consulté le 28/09/2023 à cette adresse :  
[https://iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr/files/2022/10/Charte-des-examens-2021\\_CFVU19072021.pdf](https://iut-montpellier-sete.edu.umontpellier.fr/files/2022/10/Charte-des-examens-2021_CFVU19072021.pdf)
- Papi, C., Gérin-Lajoie, S., & Hébert, M.-H., (2020), Se rapprocher de l'évaluation à distance : dix pistes de réponse. *Évaluer. Journal international de recherche en éducation et formation*, Numéro Hors-série, 1, 201-206, consulté le 28/09/2023 à cette adresse :  
<https://r-libre.telug.ca/2002/1/233-Texte%20de%20l%27article-345-1-10-20200501%20%281%29.pdf>
- Lucie Audet, Les pratiques et défis de l'évaluation en ligne (2011), REFAD, Réseau d'enseignement francophone à distance du Canada, consulté le 28/09/2023 à cette adresse :  
[https://archives.refad.ca/evaluation\\_en\\_ligne.pdf](https://archives.refad.ca/evaluation_en_ligne.pdf)
- Service de soutien à l'enseignement de l'Université de Laval, Québec, Élaborer une méthode d'évaluation, consulté le 28/09/2023 à cette adresse :  
<https://www.enseigner.ulaval.ca/ressources-pedagogiques/methode-d-evaluation>
- Claude Boucher, Groupe d'intervention et d'innovation pédagogique, Université du Québec, La rétroaction : élément phare pour l'apprentissage de nos étudiants, consulté le 28/09/2023 à cette adresse :  
<https://pedagogie.uquebec.ca/le-tableau/la-retroaction-element-phare-pour-lapprentissage-de-nos-etudiants>
- Karim Boumazguida, Gaëtan Temperman et Bruno De Lièvre, « Questionner les traces d'activités en ligne pour mieux comprendre l'expérience d'apprentissage des étudiants », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 34(3) | 2018, mis en ligne le 20 novembre 2018, consulté le 22 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ripes/1614> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ripes.1614>

- Fontaine S., Loye N.,(2017) L'évaluation des apprentissages : une démarche rigoureuse. Pédagogie Médicale, pages 189-198, consulté le 28/09/2023 à cette adresse : [https://www.pedagogie-medicale.org/articles/pmed/full\\_html/2017/05/pmed180042/pmed180042.html](https://www.pedagogie-medicale.org/articles/pmed/full_html/2017/05/pmed180042/pmed180042.html)
- Stephan François, Évaluation des étudiants : sortir de la note sur 20, La Conversation, publié le 27 septembre 2017, consulté le 28/09/2023 à cette adresse, <https://theconversation.com/evaluation-des-etudiants-sortir-de-la-note-sur-20-84632>
- Évaluer pour que ça compte vraiment, Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation, chapitre « Pourquoi et comment évaluer », 2016-2018, Conseil supérieur de l'éducation, Québec, p. 19 – 27, consulté le 28/09/2023 à cette adresse : <https://www.cse.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/2020/01/50-0508-RF-evaluer-compte-vraiment-REBE-16-18.pdf>
- André Tricot, interview, Enseigner avec le numérique : évaluation et pratiques des outils, consulté le 28/09/2023 à cette adresse : <https://www.canotech.fr/a/enseigner-avec-le-numerique-evaluation-et-pratiques-des-outils>